

CLASSE EXCEPTIONNELLE

LE BAREME :

• Appréciation du DASEN :

Appréciation	Barème
Excellent	140 pts
Très satisfaisant	90 pts
Satisfaisant	40 pts
Insuffisant	0 pt

Un quota maximum sera appliqué aux candidatures recevables selon le vivier :

- Vivier 1 : 15% maxi d'avis excellents et 20% maxi d'avis très satisfaisants
- Vivier 2 : 20% maxi d'avis excellents et 20% maxi d'avis très satisfaisants

• Ancienneté dans la plage d'appel au 01/09/17 (*pas de bonification si avis insuffisant*) :

Ancienneté dans l'échelon	3	4	5	6
sans	3 pts	12 pts	24 pts	36 pts
< 1 an	6 pts	15 pts	27 pts	39 pts
de 1 à 2 ans	9 pts	18 pts	30 pts	42 pts
de 2 ans à 2,5 ans	9 pts	21 pts	33 pts	45 pts
de 2,5 ans à 3 ans			33 pts	45 pts
>= 3 ans				48 pts